



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

livres

Question écrite n° 132448

## Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur l'avenir des bibliothèques publiques à l'ère du livre numérique. Les bibliothèques publiques jouent un rôle important dans notre société, celui de donner accès aux livres à un plus grand nombre et cela au meilleur coût. Il s'agit en somme de démocratiser l'accès aux livres et de permettre à chacun de lire de nombreux ouvrages moyennant une contribution souvent modique. Cependant, depuis quelques années, le support du livre évolue et au XXI<sup>e</sup> siècle, le livre sera numérique. On passera donc d'une formule unique, le livre imprimé, à un concept multiforme, l'écrit numérique. Or toutes les répercussions du numérique sur le livre ne sont pas encore clairement visibles et l'impact du numérique sur les bibliothèques publiques est donc encore difficile à percevoir. Dans ce contexte, le Centre d'analyse stratégique recommande, dans la continuité de la mission actuelle de l'IGAC et sur la base de ses conclusions, de créer un groupe de travail piloté par le ministère de la culture et de la communication pour établir des propositions opérationnelles sur l'évolution de la bibliothèque publique. Il lui demande quel est son avis sur cette recommandation.

## Données clés

**Auteur :** [M. Hervé Féron](#)

**Circonscription :** Meurthe-et-Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 132448

**Rubrique :** Presse et livres

**Ministère interrogé :** Culture et communication

**Ministère attributaire :** Culture et communication

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er mai 2012, page 3217

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)